



Saint-Gervasy

Journal municipal juillet 2024

Dossier spécial



Marché nocturne



Inauguration « Cœur du village »



Apéro-mousse



Feu d'artifice

Le magazine
n°76

2 Le mot du maire

3 Budget

5 Travaux

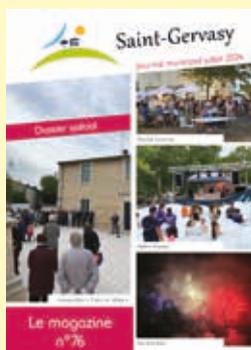
6 Vie sociale

8 Informations

10 Dossier spécial

12 À noter

16 Page pratique



Journal municipal
de la commune
de Saint-Gervasy (30)
Directeur de la publication :
Joël Vincent
Conception :
Meikom - 06 87 11 16 03
meikom2022@gmail.com



FB : commune de Saint-Gervasy



Accédez au site web de
la mairie de Saint-Gervasy ici.

Votre magazine municipal est
imprimé sur un papier respectant
les normes européennes de
protection de l'environnement.

Le mot du maire

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je reviens sur un moment important de la vie de notre village qui est l'inauguration de la place de la Victoire et de la place du Marché. Vous étiez nombreux à participer à cet événement. Les instances qui ont contribué au financement de ce projet étaient présentes également : leurs représentants nous ont dit apprécier ces aménagements précieux pour favoriser le commerce et les services mais aussi pour embellir le centre ancien de la commune et se sont réjouis d'avoir participé à leur financement. Vous trouverez un dossier plus précis inclus dans ce bulletin municipal.

Bien sûr d'autres projets sont à venir pour l'équipement et l'embellissement de notre village mais notre action, ne se limite pas toutefois à ces deux nécessités, elle ambitionne depuis longtemps de favoriser la vie sociale permettant à la population de se rencontrer et de pratiquer des activités pour une qualité de vie plus riche. Ainsi, nous sommes fiers de nos associations qui obtiennent de très bons résultats, sportifs, artistiques ou événementiels, qui participent à cette qualité de vie. La fête des écoles a été une très belle réussite. Je pourrais en citer bien d'autres...

Les manifestations culturelles ou festives que nous organisons contribuent également à proposer des moments conviviaux de rencontre. Les trois jours de fête au village ont été un événement fort et fédérateur, propice aux rencontres, retrouvailles et échanges. Ces trois jours ont rassemblé beaucoup de monde de toutes les générations.

D'autres projets sont en cours pour développer encore les services : la maison médicale, des aires de jeux pour les enfants et adolescents, mais aussi pour entretenir notre patrimoine, la voirie notamment, l'école et d'autres bâtiments communaux. C'est un grand plaisir que de conduire des actions positives, dans ces deux domaines complémentaires et garants de bonheur et d'optimisme.

Je vous souhaite une belle fin d'été !

Joël VINCENT



Inauguration Coeur de village

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (COMPTES EFFECTIFS ET DÉFINITIFS POUR 2023)

Les comptes définitifs de la commune pour l'année 2023 ont été présentés.

Les dépenses cumulées fonctionnement et investissement se montent à 1 805 021 €.

Les recettes atteignent 2 472 153 €.

L'excédent fin 2023 est donc de 667 132 €.

Le compte administratif 2023 est adopté.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses en €		Recettes en €	
Charges à caractère général	485 171	Atténuation des charges	/
Charges de personnel	517 030	Produits des services et ventes	152 749
Autres charges de gestion	233 838	Impôts et taxes	914 882
Charges financières	33 688	Dotations et subventions	418 814
Charges exceptionnelles	4 803	Autres produits de gestion	20 840
		Produits exceptionnels	10 768
Total dépenses de fonctionnement	1 274 530	Total recettes de fonctionnement	1 518 053
		Excédent ou déficit	243 523

DÉPENSES 2023 en €		RECETTES 2023 en €	
Dépenses de fonctionnement	1 274 530	Recettes de fonctionnement	1 518 053
Dépenses d'investissement	530 491	Recettes d'investissement	125 001
Report déficit investissement	/	Report excédent fonctionnement	647 276
		Report excédent investissement	181 823
Résultat cumulé	1 805 021	Résultat cumulé	2 472 153
		Excédent fin 2023	667 132

Le résultat définitif global pour 2023 présente un excédent de 667 132 €.

La priorité de la commune reste de maîtriser ses dépenses de fonctionnement ce qui n'est pas simple avec la situation inflationniste que nous connaissons.

Sur 2023 un excédent de fonctionnement de 243 523 € a été dégagé, les investissements réalisés ont été financés grâce aux subventions et aux excédents réalisés les années précédentes.

La bonne situation financière de la commune va nous permettre de démarrer des projets d'investissements majeurs.

Ils seront financés par des subventions, nos excédents et complétés par des emprunts.

L'endettement de la commune restera à un niveau très raisonnable.

Taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2024.

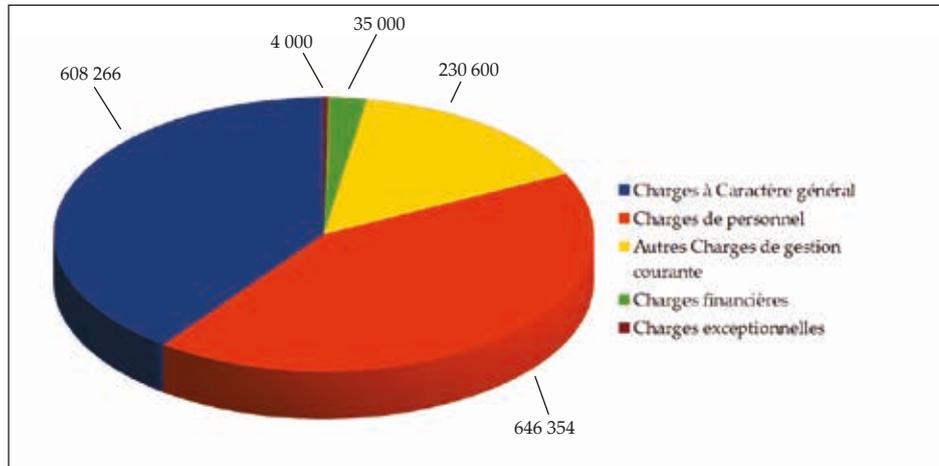
La priorité du Conseil Municipal est de ne pas pénaliser le pouvoir d'achat de la commune en continuant à maîtriser rigoureusement nos dépenses.



BUDGET

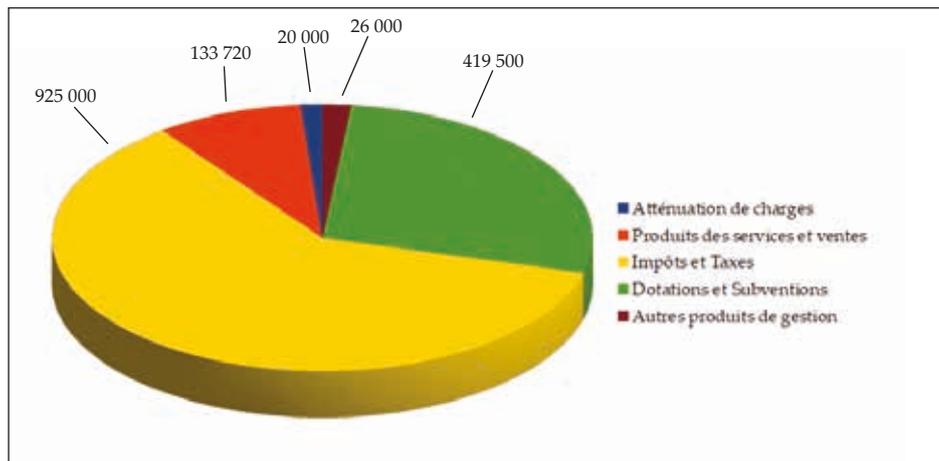
BUDGET 2024

Dépenses de fonctionnement en €



Le conseil municipal a voté un budget de fonctionnement équilibré à 1 524 220 €.

Recettes de fonctionnement en €



Budget fonctionnement prévisionnel 2024

Crédits proposés au vote au BP 2024		Recettes proposées au vote au BP 2024	
Charges à caractère général	529 800	Atténuations de charges	20 000
Charges de personnel et frais assimilés	646 354	Produits des services et du domaine	133 720
Autres charges de gestion courantes	230 600	Impôts et taxes	925 000
Charges financières	35 000	Dotations, subventions et participation	445 480
Charges exceptionnelles	4 000	Autres produits de gestion courante	26 000
Dépenses imprévues	0	Produits financiers	0
Virement à la section d'investissement	771 578	Produits exceptionnels	0
		Excédent de fonctionnement	667 132
Total recettes de fonctionnement	2 217 332	Total recettes de fonctionnement	2 217 332

Travaux réalisés



Mur du cimetière

« Cœur de village » voir le dossier spécial en pages 6 et 7.

Le mur du cimetière, rue du Ventoux, a retrouvé une solidité qui commençait à se dégrader et une nouvelle jeunesse ! Il a acquis un aspect plus attirant en exposant ses belles pierres à la vue des passants qui empruntent la rue... Merci à l'entreprise EUZIERE pour ce joli travail.

Le débroussaillage de certaines pistes DFCI a été réalisé pour préserver au mieux les collines

exposées au risque d'incendie... Soyons vigilants tout de même lors de promenades sur les sentiers des collines, la chaleur aggravant considérablement le risque de feu et sa propagation...

La toiture du foyer socio-culturel après avoir reçu un revêtement supplémentaire bien venu, a continué à laisser apparaître dans la salle de grosses infiltrations... Avec plus d'investigations, il est apparu que les chéneaux invisibles évacuant l'eau étaient obstrués, de nouveaux chéneaux ont été mis en place, les infiltrations ont donc disparu !

Travaux en cours

Mur du cimetière à terminer et 2ème columbarium à construire, Maison de santé, voirie...



Travaux à venir

Les travaux déjà annoncés et que vous connaissez donc, sont toujours d'actualité : pour certains, voiries notamment, les dossiers pour les appels d'offres sont prêts et vont être lancés, pour d'autres, citypark, aire de jeux, rénovation de l'école, ils sont en cours... Le gros équipement médical « Maison de Santé », tarde, mobilise notre énergie et notre patience et bloque parfois ces autres projets. Dès que les positions des praticiens engagés seront connues, des décisions seront prises pour que la situation évolue rapidement.

Nominations aux écoles

À l'école maternelle, Mme DUPAIGNE est confirmée au poste de directrice qu'elle assurait en intérim, et le poste de Mme ETCHEVERRY sera confié à Mr Guy OUALI, nouvellement nommé. Nous lui souhaitons la bienvenue.

À l'école élémentaire, Mme JULLIAN a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de cette année scolaire. Très émue, elle a dit au revoir à ses collègues, aux parents d'élèves ainsi qu'à la municipalité et est revenue sur ces années passées à Saint-Gervasy : « Les 3 dernières années

de ma carrière, passées à l'école élémentaire Jeanne LAVAIL, sont les années post-covid qui ont permis de retrouver petit à petit un rythme habituel pour les élèves : travail en groupe, sortie encouragée pour les classes, échange maternelle-élémentaire. Mon seul regret est de ne pas avoir pu faire une classe de découverte avec les élèves de CP, ainsi que la dernière sortie vélo avec les CE2. Mais je sais que l'équipe enseignante est capable de mener à bien d'autres projets artistiques ou sportifs. Pour ma part, je vais profiter de mes

petits-enfants, et randonner plus souvent ».

Nous lui souhaitons bien sûr une excellente retraite et la remercions pour le travail accompli. C'est Emmanuelle JOURNET qui la remplacera. Elle arrive du département de l'YONNE et est très heureuse de cette mutation à la direction de l'envole Jeanne LAVAIL. Nous lui souhaitons également la bienvenue et une parfaite adaptation à ce nouveau poste, ainsi qu'à Laura BIANCOTTO qui prendra la classe de CP.

Recrutement d'un Secrétaire Général



Depuis longtemps, nous souhaitons recruter un Secrétaire Général pour diriger les services administratifs de la commune et soulager les secrétaires de plus en plus sollicités.

Après deux recrutements décevants, nous avons relancé un appel à candidatures et sélectionné l'une d'elle. Son parcours professionnel et notamment ses années passées au Conseil Départemental dans plusieurs services, avec des responsabilités importantes, en ont fait le candidat le plus expérimenté et le plus compétent. Par ailleurs, nous le connaissons bien : il est de Saint-Gervasy et siège au conseil municipal ! Nous savons tous qu'il est passionné par ce travail au service de son village... Nous l'avons choisi, il a donc demandé sa mutation, démissionné de son poste de Conseiller Municipal et intégré la mairie le 17 juin 2024, vous l'avez reconnu... il s'agit d'Olivier VALLIN. Nous lui souhaitons pleine réussite !

Fête de la musique

La fête de la musique s'est traditionnellement déroulée le 21 juin et sur le parvis du foyer pour le seconde fois. La buvette tenue par le club Gym Tonic a été un succès pendant que les food trucks assuraient la partie restauration. Les nombreux spectateurs ont pu profiter du concert des tree potes & co.

Cette fête reste un rendez vous incontournable pour les habitants du village qui aiment se retrouver dans une ambiance festive et chaleureuse.



FÊTE DU VILLAGE

La fête du 14 Juillet encore une fois a été une grande réussite, grâce à vous tous qui êtes venus partager un moment de convivialité.

De nombreuses personnes se sont déplacées pour assister à notre magnifique feu d'artifice, qui a brillé de mille feux. Les petits comme les grands ont pu profiter de nos nombreux manèges, ainsi que de nos apéros mousse.

La manade Labourayre nous a offert un beau spectacle avec les Abrivado. Les three potes, Animasud et la peña del fuego ont parfaitement animé nos bals et apéritifs, apportant ainsi une très belle ambiance. Les festivités ont été conclues avec l'orchestre Éric Ferrari.

Merci à la croix rouge pour sa fidélité envers notre village, à José pour son professionnalisme au bar, aux services techniques, au policier municipal, à Christian et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce que notre fête du 14 juillet soit mémorable.

Marie MARTINEZ



Manège spectaculaire



Abrivado



Spectacle de la troupe Ferrari

MARCHÉ NOCTURNE

Le 23 juillet a eu lieu la première édition du marché nocturne. Ce fut l'aboutissement d'une collaboration entre la municipalité et Kelly de l'association ENCANTO. Ce premier essai de tandem a bien fonctionné puisque 26 commerçants dont 4 food trucks étaient présents et satisfaits de leur soirée. Le groupe musical les MELTIN, composées de 4 chanteuses, a assuré l'ambiance. Le monde était au rendez-vous, nous espérons donc pouvoir réitérer l'expérience.

Mari-Lou Perez, déléguée aux manifestations d'intérêt économique



Le marché nocturne



Le groupe Meltin

ORDURES MÉNAGÈRES...

Nouvelles tournées

Communiqué de Nîmes Métropole :

L'extension des consignes de tri et la mise en œuvre du compostage nous permettent de réduire les tonnages de déchets ménagers, cependant nous faisons dans un même temps le constat que nos véhicules de collecte circulent à moitié vides. Il a donc été acté une évolution de la collecte de 2 fois par semaine pour les ordures ménagères à **1 fois par semaine l'hiver et 2 fois par semaine l'été** (du 1^{er} juin au 30 septembre).

Ces évolutions ont été mises en place sur les communes de Caveirac, Clarensac, Dions, La Calmette, Langlade, Nîmes, Saint-Chartes, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionisy et Sainte-Anastasia le 1^{er} octobre 2023.

Afin de poursuivre l'exécution de cette stratégie, les 29 autres communes de l'agglomération dont Saint-Gervasy verront leurs jours de collecte évoluer au 30 septembre 2024.

Les nouveaux jours de collecte seront :

Collecte sélective (tri) : MARDI à partir de 5h.
Collecte des ordures ménagères : le JEUDI à partir de 5h (+ le LUNDI en période estivale : du 1^{er} juin au 30 septembre).

Une campagne de communication portée par Nîmes Métropole informera les usagers de ces évolutions à partir du 1^{er} septembre, cette campagne impliquant : la distribution dans chaque boîte aux lettres d'une enveloppe contenant un courrier explicatif, un mémo-tri ainsi qu'un aimant « jours de collecte » à mettre sur le réfrigérateur.

Ces évolutions seront accompagnées par la mise en place à partir d'octobre de points d'apport volontaire pour les ordures ménagères, permettant à vos administrés de se séparer de leurs déchets 24h/24, 7j/7 quel que soit les jours de collecte.

Distribution de composteurs

La campagne de distribution de composteurs/lombricomposteurs sur votre commune est prévue du 9/10 au 30/11 sur 11 communes (Redessan, Manduel, Marguerittes, Cabrières, Lédénon, Saint-Gervasy, Bezouze, Bouillargues, Poulx, Rodilhan et Sernhac).

Sur Saint-Gervasy la campagne est prévue ainsi :

- Passage en porte à porte des messagers du 28/10 au 31/10.
- Distribution le lundi 04/11 et mardi 05/11 de 17h à 19h.
- Lieu de distribution : foyer socio-culturel Henri Gravier, avenue de Saint-Didier, 30320 Saint-Gervasy.

Ordures ménagères, conteneurs individuels

Nous répétons chaque année qu'il faut rentrer les conteneurs après le passage de la collecte... Certains restent en permanence sur le domaine public, ce n'est pas acceptable.

En centre village, profitons du changement du mode de collecte pour ne sortir, la veille de la collecte que votre sac noir bien fermé pour les OM et le transparent pour le tri...

Attention, ne prenez pas de composteur individuel si vous n'avez pas de cour ou de jardin !



Risques incendie

Nous vous rappelons que le débroussaillage, si vous habitez en zone naturelle est **obligatoire** : vous devez débroussailler jusqu'à 50m de votre habitation, avec l'autorisation de vos voisins si les 50m vont au-delà de votre parcelle.

Si vous habitez en zone constructible (centre aggloméré ou lotissement) ou si vous êtes propriétaire d'une parcelle dans cette zone vous devez obligatoirement entretenir votre parcelle pour éviter tout risque d'incendie. Vous pourriez être tenu responsable si un incendie se déclarait sur votre propriété et se propageait vers d'autres...



Inondations

Lisez attentivement le document joint chaque année au Bulletin Municipal et conformez-vous à ce qui est recommandé.

Ayez à l'esprit que l'eau peut entrer sur votre parcelle en venant d'ailleurs mais elle peut aussi inonder votre parcelle en étant tombée sur celle-ci. Nous avons donc intérêt à laisser l'eau entrer (ou sortir) de notre terrain en ayant des clôtures laissant passer l'eau.



Mon encart publicitaire dans LES PARUTIONS DE ma commune

Le journal municipal de Saint-Gervasy qui paraît en janvier et en juillet, est tiré à 900 exemplaires

et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez la mairie au 04 30 06 53 00 pour connaître les tarifs.

- DOSSIER

INAUGURATION PROJET « CŒUR DE VILLAGE » 2024



Le Conseil Municipal a souhaité dynamiser le centre du village et les commerces de la commune en créant une synergie entre ces deux lieux de vie.

La place du Marché existe depuis très longtemps, comme son nom l'indique, elle était utilisée comme lieux où se tenait le marché, il ne s'agissait pas d'un marché pour les particuliers mais un lieu de transactions entre les producteurs et les expéditeurs. Une partie était goudronnée et un local avait été construit pour ranger le matériel et la bascule officielle, nécessaires à son bon fonctionnement. Le marché aux olives en automne et surtout le marché aux asperges au printemps rassemblaient de nombreux et fidèles producteurs de la région et constituaient une animation importante et très appréciée !

Ces marchés se sont arrêtés depuis longtemps malheureusement. C'est à partir de ce moment-là que la place a changé de vocation. Dans les années 90, des pharmaciens cherchaient désespérément un local pour installer leur pharmacie et n'en trouvaient pas... Très favorables à cette installation, nous leur avons alors proposé d'en construire un sur cette place... Ainsi, la place du Marché actuelle naissait et allait évoluer...

À la fin des années 90, la pharmacie voyait le jour, un local pour le médecin et un autre pour un dentiste avaient été rajoutés au projet. Un véritable espace médical se dessinait apportant à la population un confort très apprécié.

Une deuxième tranche fut construite en 2000 pour recevoir les commerces du centre village : boulangerie, bureau de tabac... et un autre local où s'installera une fleuriste, maintenant agence immobilière, tandis qu'à l'étage 3 petits logements étaient construits.

Enfin, une troisième tranche a été inaugurée en 2019, il s'agit du VIVAL commerce de proximité bien venu. Un dernier petit local restant a permis récemment l'installation d'une « onglerie » qui connaît un grand succès.

Alors pourquoi ce projet « Cœur de village » maintenant ?

En fait, ce projet visait à favoriser et développer, sur la place du Marché, l'activité commerciale en aménageant un vrai et vaste parking facilitant le stationnement, en soignant les parvis des commerces pour les rendre plus attractifs et en créant une continuité avec le foyer socio-culturel. Et ça marche : la terrasse du bureau de tabac est un lieu de pause très fréquenté et apprécié, tout simplement parce qu'on y est bien reçu, et on y est bien... parce qu'il est à l'abri, orienté au sud, parce qu'on voit l'animation provoquée par les allées et venues et parce qu'on rencontre d'autres personnes... Le petit marché local du mardi s'est diversifié, d'autres commerces demandent à s'installer... nous pensons avoir réussi.

SPÉCIAL -

Mais ce n'est qu'une partie du projet, l'autre consistant à réaménager la place « historique » du village et à créer une synergie entre les deux places en rénovant les rues des Aires et de l'Horloge et en y privilégiant les déplacements piétons.

Si la place du Marché est consacrée au commerce, celle de la Victoire dessert plutôt des services : Mairie, agence postale, coiffeur, pizzas aussi ! et bien sûr l'église.

La synergie avec la place du Marché étant créée, il était intéressant de requalifier la place de la Victoire, au centre du village, en la libérant de l'excès de véhicules et en créant une zone réservée aux piétons, où chacun peut se promener ou se reposer en toute sécurité.

Notre village méritait bien une vraie « Place » ! alors un soin particulier lui a été apporté, avec un mur en arrondi, son dallage soigné, la plantation d'arbres et l'installation de bancs... Le monument aux morts y trouve aussi sa place et est mis en valeur.

Des jardinières de fleurs participent au verdissement de la voie et donnent un peu de couleur.

Un maximum de places de parking ont été maintenues.

Aides obtenues:

- La région OCCITANIE, représentée par Fabrice VERDIER à l'inauguration, nous a octroyé 96 000 €,
- le Conseil départemental, représenté par Gérard BLANC, 91 000 €, l'État 48 000 €.
- Le reste à charge étant partagé entre Nîmes Métropole, représentée par Gilles GADILLE et la Commune, soit environ 135 000 € chacune.
- Le projet global coûtant un peu plus de 500 000 €.

La seule difficulté que nous ayons rencontrée, c'est le contexte : nous avons lancé les travaux sur la place du Marché après la COVID... Puis, nous avons dû patienter le temps des travaux compliqués sur les réseaux d'eau et d'assainissement rues des Aires et de l'Horloge (réalisés par Nîmes Métropole), ensuite pour l'enfouissement de câbles électriques et téléphoniques (réalisés par « Terre d'énergie ») que nous ne maîtrisons pas vraiment non plus.

Enfin l'inflation, les prix de l'énergie nous ont encore retardés. Les travaux ont duré bien plus longtemps que prévu...

Les entreprises ont cependant fait du bon travail pour réaliser le projet mis en forme par le bureau d'étude INECO :

- Entreprise COLAS et ses sous-traitants,
- Entreprise FAURIE intervenant au nom de Nîmes Métropole pour les réseaux d'eau et assainissement.
- Entreprise BOUYGUES au nom de « Terres d'énergie » Syndicat départemental d'électrification pour la mise en discrétion des câbles électriques et téléphoniques aériens et la pose de quelques luminaires, rues des Aires et de l'Horloge.

Nous tenons à les féliciter et les remercier tous pour la qualité de leur travail.

Saint - Gervasy

Inauguration "Coeur de village"
Rénovation et dynamisation du centre village
le 3 mai 2024 18h30



Franck Proust Président Nîmes Métropole
Jérôme Bonnet Préfet du Gard
Carole Delga Présidente région Occitanie
Françoise Laurent-Perrigot Présidente Conseil Départemental

Joël Vincent
Maire de Saint - Gervasy et son conseil municipal

seraient honorés de votre présence à l'inauguration du "coeur de village"
le vendredi 3 mai à 18h30

Rendez vous sur la place du Marché
Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie sur la place de la Victoire





Cinéma plein air - 25 août 21h : MARCHÉ GOURMAND & FORUM DES ASSOCIATIONS

La séance de cinéma initialement prévue le 29 juin a été reportée au **25 août** à cause des intempéries. Cette comédie familiale est destinée à un public de tout âge et sera diffusée à partir de 21h. Quelques food trucks seront présents pour restaurer et désaltérer les spectateurs. Voilà de quoi passer une belle soirée conviviale de fin d'été en famille.

Les premiers samedi de septembre, rentrée oblige, les associations seront présentes au foyer pour présenter leur activité et le marché gourmand sera l'occasion d'aborder la nouvelle saison autour d'un instant culinaire animé. Rendez-vous le 7 septembre.

LA MUNICIPALITE DE SAINT-GERVASY ORGANISE UN

Cinema en plein air

Sur le parvis du foyer socio-culturel

Dimanche 25 août

21h

Seance gratuite

IL N'Y A PAS D'AGE POUR S'AMUSER

CHŒUR DE ROCKERS

MATHELO SEIGNER

Alex, chanteuse dont la carrière peine à décoller, accepte un drôle de job : faire chanter des comptines à une chorale de retraités. Elle découvre un groupe de seniors ingérables, qui ne rêve que d'une chose, chanter du rock ! La mission d'Alex va s'avérer plus compliquée que prévu avec la plus improbable des chorales...

Petite restauration (Chalet de paninis, de crêpes salées et sucrées et boissons)

LA MUNICIPALITE ORGANISE LE

MARCHE GOURMAND

PRODUCTEURS LOCAUX, PRODUITS ARTISANAUX, FOOD-TRUCK, ANIMATION MUSICALE...

PROMENADE A DOS D'ANE POUR ENFANTS OFFERTE PAR LA MAIRIE DE 10H A 14H

Ne pas jeter sur la voie publique

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

DE 9H A 15H

SUR LE PARVIS DU FOYER SOCIO-CULTUREL

Vente pour dégustation sur place ou à emporter

La chorale

Le **19 octobre** le groupe vocal « chorail », de l'association artistique Cheminote Nîmoise, se produira au foyer à 20h30. Ce groupe est composé d'une quarantaine de choristes, qui sont accompagnés musicalement et dirigés par la cheffe de chœur, Nicole Eymard. Le trompettiste Michel Meneghini intervient également à leur côté. Au répertoire, il y aura de la chanson française, revisitée avec des arrangements personnels et originaux. L'accès à cette soirée chantante sera gratuite et ouverte à tous.



Journée médiévale

Grande nouveauté pour cette année, une journée médiévale organisée le 28 septembre. Il y aura au programme, des ateliers « chevaliers d'algues » (arme d'hast, arts de la table, frappe de monnaie, arbalétriers...) ainsi que des ateliers « au siècle d'en temps » avec une expo d'armures, des jeux en bois tout public, une démonstration de métier à tisser, de la calligraphie, du tir à l'arc... et de quoi se restaurer sur place. Il y en aura donc de quoi satisfaire petits et grands.



Repas des Aînés

Nouveaux arrivants de 70 ans et plus pensez à vous inscrire en mairie le plus rapidement possible pour pouvoir participer au repas des aînées ou colis.



SCU

Les écoles maternelle et élémentaire du village bénéficient chacune d'une mission pour un service civique. Il s'agit de postes pour des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui souhaiteraient travailler avec les enfants durant 8 à 10 mois. Les candidatures sont à déposer aux écoles directement.



Végétalisation du centre village

Le Conseil Municipal a mis en place un permis de végétaliser qui vous permettrait de fleurir votre devant de porte si vous le souhaitez mais sous certaines conditions, d'où « permis de végétaliser ». Une convention sera bientôt disponible pour ceux qui seraient intéressés.



Animations habituelles de fin d'année

La fête d'Halloween se déroulera traditionnellement le 31 octobre au foyer. Le marché de Noël, très apprécié, sera le 7 décembre. L'incontournable Noël des enfants et son spectacle se dérouleront le 15 décembre, en présence du père Noël.



CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Zone C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles	
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2024
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 15 février 2025 Reprise des cours : lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 12 avril 2025 Reprise des cours : lundi 28 avril 2025
Pont de l'Ascension	Fin des cours : jeudi 8 mai 2024 Reprise des cours : lundi 13 mai 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 5 juillet 2024

CANTINE SCOLAIRE

Nous vous rappelons que vous devez rendre le coupon du nouveau règlement cantine signé pour pouvoir effectuer vos réservations cantine.

Pour toute nouvelle inscription, un dossier devra être déposé au secrétariat de la mairie le plus rapidement possible. (Dossier disponible sur le site internet de la mairie).

Nous vous rappelons également qu'un système d'inscription en ligne a été mis à votre disposition en vous connectant avec le lien suivant :

<https://www.logicielcantine.fr/saintgervasy>.

Vous pouvez également faire vos inscriptions cantine en mairie du 15 au 25 du mois précédent, du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h à 12h.

Pour cette rentrée, les tarifs ont évolué et sont dorénavant de 4,20 € et 4,15 € le repas.

Rentrée scolaire 2024-2025 :
lundi 2 septembre 2024

École élémentaire : 8h30
Maternelle : 8h30 pour
les petites sections et
10h30 pour les moyennes et
grandes sections

Christian PECHDO
Juriste en droit social

Besoin d'une information juridique sur...
Vos conditions de travail ? La législation sociale ?

06 16 48 55 74

cp-infosdroitsocial@orange.fr

AGENDA

Août

Dimanche 25 : Cinéma en plein air

Septembre

Lundi 2 : Rentrée des classes

Samedi 7 : Marché gourmand et forum des associations

Samedi 28 : Journée médiévale

Octobre

Samedi 12 & dimanche 13 : Vide-grenier organisé par Art'istic

Samedi 19 : Soirée chorale

Jeudi 31 : Halloween

Novembre

Samedi 2 : Saint-Gervasy tonic

Lundi 11 : Commémoration du 11 novembre

Dimanche 17 : Marché des producteurs et artisans organisé par Lou Festaire

Samedi 23 : Spectacle de danse d'Anny Body

Dimanche 24 : « Vide ta chambre » organisé par l'ape

Vendredi 29 & samedi 30 : Loto et repas pour le Téléthon

Décembre

Samedi 7 : Marché de Noël

Dimanche 8 : Loto de l'ES3M

Dimanche 15 : Noël des enfants

Jeudi 19 : Repas des aînés

Vendredi 20 : Spectacle de Noël pour les écoles organisé par l'ape

Janvier

Samedi 4 : Vœux du Maire

Dimanche 5 : Course des 3 collines organisée par CAP Bombonera

Liste non exhaustive et pouvant être modifiée.
Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.



04 66 75 29 39

studio
coiffure
Homme Femme Enfant

Mairie de Saint-Gervasy : Hôtel de Ville - 1, avenue Georges Taillefer, 30320. Tél. 04 30 06 53 00

Site internet : www.mairie-saint-gervasy.com - Mail : accueil@saint-gervasy.fr

Ouverture de la mairie au public :

Lundi, mercredi et vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Mardi et jeudi de 8h à 12h.

Collecte et traitement des déchets :

Déchets ménagers : le lundi et jeudi.

Déchets recyclables : mardi.

Les conteneurs sont à sortir la veille, pensez à les rentrer après la collecte.

Collecte des encombrants : Service réservé aux particuliers, uniquement pour des encombrants types meubles, gros électroménagers etc... **Deux grosses pièces** par foyer et par collecte, la demande doit être transmise au minimum **72h avant** la date de collecte au service de Nîmes Métropole.

Contact au 04 66 02 54 54.

Déchèterie :

Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (fermeture dimanche et jours fériés).

Contact au 04 66 75 50 01.

Police municipale :

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le policier municipal ou laisser un message sur son répondeur au 06 28 13 58 57.

Eau - Assainissement :

Eau de Nîmes Métropole gère dès à présent l'eau et l'assainissement, n'hésitez pas à les contacter soit pour signaler une fuite, demander une intervention ou pour toutes questions. Contact au 09 69 36 61 02.

Urbanisme :

Toute construction nouvelle ou changement de destination d'une habitation doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une « déclaration préalable » suivant le cas. Le non-respect de cette formalité entraînera une procédure.

Éclairage public :

Un contrat d'entretien a été conclu avec l'entreprise Bouygues. Prévenir la mairie en cas de lampes hors d'usage.

Agence postale :

Située 6 place de la Victoire et ouverte :

Le lundi - mardi - mercredi de 8h45 à 13h00.

Le jeudi de 8h45 à 12h00.

Le vendredi de 8h45 à 12h00 et de 15h30 à 18h00.

Attention : changement d'horaires en été.

Contact au 04 66 68 18 36.

Assistante sociale :

La prise de rendez-vous est gérée par le centre médico-social de Marguerittes. Les permanences de l'Assistante sociale se font tous les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois. Contact au 04 66 02 80 33.

Foyer socio-culturel :

Pour louer la salle, s'adresser à la mairie.

Les locations sont réglementées : réservez à l'avance et dans le respect de la réglementation.

Permanence du conciliateur de justice :

Locaux du CCAS de Marguerittes : tous les 3^e mardis de chaque mois de 14h à 17h. Tél. : 04 66 75 19 19

Mail : bernard.serafino@conciliateurdejustice.fr

Une liste des conciliateurs de justice est disponible sur le site internet de la mairie de Saint-Gervasy.

Centre Multimédia - 04 66 75 56 80

Horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 18h.

Permanence assurance MUTÉO :

Mairie de Saint-Gervasy le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h avec Mme Magalie Guigues.

Divagation des chiens :

Elle est interdite à cause des dangers qu'elle présente.

Clinique vétérinaire Midivet

9 ter rue des Cévennes - 30320 Marguerittes

Tél. : 04 66 75 48 48

Numéros de téléphone utiles

Mairie : 04 30 06 53 00

Pompiers : 18

Police Secours : 17

S.A.M.U : 15

Gendarmerie de Marguerittes : 04 66 75 39 40

Numéro d'urgence E.D.F Gard : 09 72 67 50 30

Numéro d'urgence gaz : 04 66 26 25 24

A.D.M.R : 04 66 58 20 09

Foyer socio-culturel : 04 30 06 52 91

École primaire : 04 30 06 53 01

École maternelle : 04 30 06 53 03

Cantine scolaire : 04 30 06 53 02

Crèche halte-garderie : 04 66 75 62 87

Taxi Allo 30 : Mme Nadine BERTIN, 06 58 29 91 67

Dentiste : Dr Chopin, 04 66 75 45 88

Ostéopathe : M. Gantzer, 04 66 75 18 02

Kinésithérapeute : M. Laugier, 04 66 22 20 79

Ergothérapeute :

Mme Laugier, 04 66 22 20 79 ou 06 89 09 01 87

Infirmières :

Mme Bonnet, Mme Schweitzer et Mme Pambrun :

06 09 06 58 07

Pharmacie : 04 66 75 26 75

Correspondante Midi Libre :

midilibre.stgervasy@free.fr

Graphothérapeute : Mme Garnero : 06 18 03 45 11